

**Paris, le 17 juin 2008** – M. Jean-François Rocchi nommé président de l'ERAFP

Par décret du Président de la République paru au *Journal officiel* du 17 juin 2008, M. Jean-François Rocchi a été nommé président de l'Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique (ERAFP).

Inspecteur général de l'administration, M. Rocchi est diplômé de droit et sciences politiques et ancien élève de l'ENA (1981).

Il débute sa carrière au ministère de l'intérieur, avant d'être affecté en 1985 au Commissariat général du Plan en qualité de rapporteur.

De 1985 à 1990, il est détaché auprès de la Caisse des dépôts, successivement comme adjoint au sous-directeur des dépôts et consignations, puis chef du service de la production bancaire spécialisée. Il est parallèlement président de la Caisse de modernisation industrielle (CAMI), établissement gestionnaire des prêts alimentés par la centralisation des fonds du CODEVI.

De 1991 à 1993, il sert à l'Assemblée nationale. Promu inspecteur général de l'administration, il dirige ensuite le cabinet de M. André Rossinot, ministre de la fonction publique, entre 1993 et 1995.

En 1995, il rejoint Charbonnages de France, où il exerce conjointement les fonctions de directeur des implantations industrielles et du développement local du groupe et de PDG de la SOFIREM.

En 2002, M. Rocchi est nommé directeur du cabinet de M. Jean-Paul Delevoye, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire, qu'il suivra en qualité de conseiller auprès du Médiateur de la République.

En 2004, il devient président du directoire de l'Entreprise minière et chimique (EMC).

Fin 2006, M. Rocchi est nommé PDG du Consortium de réalisation, chargé de la défaisance des actifs transférés par le Crédit Lyonnais.

#### *L'ERAFP, un investisseur institutionnel de référence*

*Issu de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites, l'ERAFP gère depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, sur le modèle de la capitalisation, les droits à retraite additionnelle des fonctionnaires de l'Etat, des collectivités locales et du secteur public hospitalier.*

*Administré par des représentants des bénéficiaires et des employeurs des trois fonctions publiques, ainsi que par trois personnalités qualifiées, l'ERAFP s'appuie sur une politique d'investissement socialement responsable (ISR) et de diversification des actifs, afin de conjuguer valeurs du service public et recherche de la performance.*

.../...

*Avec près de 4,6 millions de bénéficiaires, 51 000 employeurs, 4,7 milliards d'euros d'actifs (fin 2007) et plus de 1,5 milliard d'euros de cotisations collectées par an, l'ERAFP est l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés et l'un des premiers investisseurs institutionnels ISR en Europe.*

*L'ERAFP est signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU et membre fondateur de la chaire de recherche « Finance durable et investissement responsable » de l'Ecole Polytechnique et de l'Institut d'économie industrielle de Toulouse.*

**Contact :**

Ted Marx  
Responsable de la communication - 01 58 50 11 41 - ted.marx@erafp.fr